



Université
de Lomé



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Période : 01 janvier au 30 juin 2023

Version définitive

JUILLET 2023

Table des matières

SIGLES.....	3
LETTRE DE TRANSMISSION.....	4
1.INTRODUCTION	5
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	5
3.,,ETENDU DE NOS TRAVAUX	6
4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE	6
5. DEROULEMENT DE LA MISSION	6
a) Suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par les audits antérieurs.....	6
b) Vérification des livrables relatifs aux indicateurs de décaissements ILD....	8
6.CONCLUSION.....	8



SIGLES

CERViDA : Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique

ILD : Indicateur Lié aux Décaissements

UL : Université de Lomé

RLD : Résultat Lié aux Décaissements



LETTRE DE TRANSMISSION

Lomé, le 12 juillet 2023

***Monsieur le Président du Comité
d'audit du CERViDA-DOUNEDON***
Lomé - Togo

Objet : Transmission de rapport de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle au titre de nos travaux comptant pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



Gbétondji Michel GNIMASSOUN
Personne Ne ressource en Audit Interne

1. INTRODUCTION

Dans le cadre des Centres d'Excellence d'Afrique (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA Crédit 6512-TG / IDA DON D5360), un financement sous forme de prêt de **six millions quatre cent soixante-six mille deux cent soixante-six millions de Dollars US** soit environ **trois milliards deux cent trente-trois mille cent trente-trois (3 233 133) de Francs CFA** pour la mise en œuvre du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA) de l'Université de Lomé. Le décaissement de ce financement est lié à la réalisation des indicateurs.

Les bénéficiaires sont les doctorants, les étudiants en master, les professionnels de la filière de l'électricité, les enseignants chercheurs et le secteur privé industriel.

Le Comité d'audit a pour mission de recommander, régulièrement, les audits internes et externes, d'examiner et valider les rapports d'audits et ; d'évaluer et de valider la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des missions d'audits. C'est conformément à ces missions du Comité que nous avons été mandaté pour conduire une mission d'audit interne au CERViDA. Nous avons procédé à l'évaluation du dispositif de contrôle interne, à l'appréciation de la mise en œuvre des missions d'audits antérieures et du respect des conditions restrictives prévue dans l'accord de financement et dans les documents du projet.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits antérieurs et de vérifier la réalisation des indicateurs liés à la gestion fiduciaire.

3. ETENDU DE NOS TRAVAUX

Nos travaux couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023.

4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE

Les faits majeurs marquants de la période sous revue :

- Organisation de la première session ordinaire du Comité nationale de pilotage le 09 mars 2023 ;
- Visite du Président de la Banque mondiale le 1er avril 2023

5. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée à la direction du CERViDA dans le respect des normes éditées par l'IIA (Institute of Internal Auditors).

Ce travail nous a permis de nous assurer de ce qui suit :

a) Suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par les audits antérieurs

Les missions antérieures d'audit ont formulé huit (08) recommandations, 05 recommandations ont été mises en œuvre et 03 autres recommandations sont en cours de mise en œuvre

N°	RECOMMANDATIONS	RESPONSABILITE DE MISE EN ŒUVRE	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
Point de mise en œuvre des recommandations antérieures faites par l'audit externe au titre de l'exercice 2021			
1	Nous recommandons de prendre des dispositions pour la mise à disposition de Centre des locaux dédiés à l'unité de coordination crée les conditions	Directeur	En cours de réalisation (En cours de mise en œuvre)
2	Nous recommandons de prendre des dispositions pour accorder une rémunération ou indemnité au personnel détaché de l'UL sur le centre en application des termes des notes les mettant à disposition du centre	Directeur	La prise d'un arrêté pour la rémunération en dotation de carburant et de crédit de communication aux personnel détaché de l'UL. (En cours de mise en œuvre)
3	Nous recommandons de permettre au Centre de pourvoir des assistants par le biais de l'ANVT, de l'ANPE et ou de recourir aux stagiaires	Directeur	A la fin de la construction du siège du centre (en juin 2024) (En cours de mise en œuvre)
4	Nous recommandons que le centre prenne des dispositions pour disposer des outils de suivi évaluation pour la mise en œuvre d'un mécanisme et système de suivi-évaluation les activités et que les activités de suivi-évaluation se réalisent systématiquement et soient matérialisées par des rapports d'activités.	Directeur	Les outils de suivi évaluation ont été mise en place par l'intermédiaire de l'appui de la banque mondiale à travers les mécanismes de suivi évaluation (Mise en œuvre)
Point de mise en œuvre des recommandations antérieures faites par l'audit externe au titre de l'exercice 2022			
	Nous recommandons de mettre en place un plan de formation	Directeur	Le personnel encadrant a participé aux formations ainsi le SGF. Un programme de formation est prévu pour les secrétaires et autres membres du centre (Mise en œuvre)
Point de mise en œuvre des recommandations faites par l'audit externe au titre de l'exercice 2022 sur les marchés publics			
1	La mission recommande à l'Autorité d'approbation des marchés du CERViDA-DOUNEDON de toujours veiller au respect du délai réglementaire de 10 jours pour l'approbation des marches	SPM	Les délais règlementaires sont observés pour les marchés (Mise en œuvre)
2	La mission recommande au projet de veiller que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en vigueur	PRMP	Les délais règlementaires sont observés par la commission de contrôle pour les marchés (Mise en œuvre)
3	Nous recommandons au Projet de relancer les fournisseurs sur le respect des délais d'exécution des marches.	PRMP	Les délais d'exécutions des marchés sont respectés par les fournisseurs (Mise en œuvre)



**b) Vérification des livrables relatifs aux indicateurs de décaissements
ILD 6 : Gestion fiduciaire régulière et de qualité (Rapport, audit, transparence en ligne et qualité du PPM)**

- *RLD 6.1: Rapports financiers réguliers*

Le rapport intérimaire financier (RIF) au 30 juin 2023 est produit et publié sur site internet de CERME (<https://www.cervida-togo.org>)

- *RLD 6.2: Contrôle institutionnel de la gestion financière*

L'unité d'audit a diligenté sa mission d'audit pour le compte du second semestre 2022 et le rapport est disponible.

- *RLD 6.3 Transparence en ligne des dépenses du CEA*

Tous les rapports à publier ont été publiés sur le site internet (<https://www.cervida-togo.org>).

6. CONCLUSION

Nous exprimons toute notre gratitude à la direction générale du CERViDA-DOUNEDON pour la disponibilité et la collaboration.